

T'AS BONNE MINE !

EVOLUTION DES CITÉS MINIÈRES DE LA VALLÉE DU MISENGRAIN

**WORKSHOP
EN RÉSIDENCE**

DU 17 AU 22 FÉVRIER

CITÉ MINIÈRE BOIS II



CONTEXTE

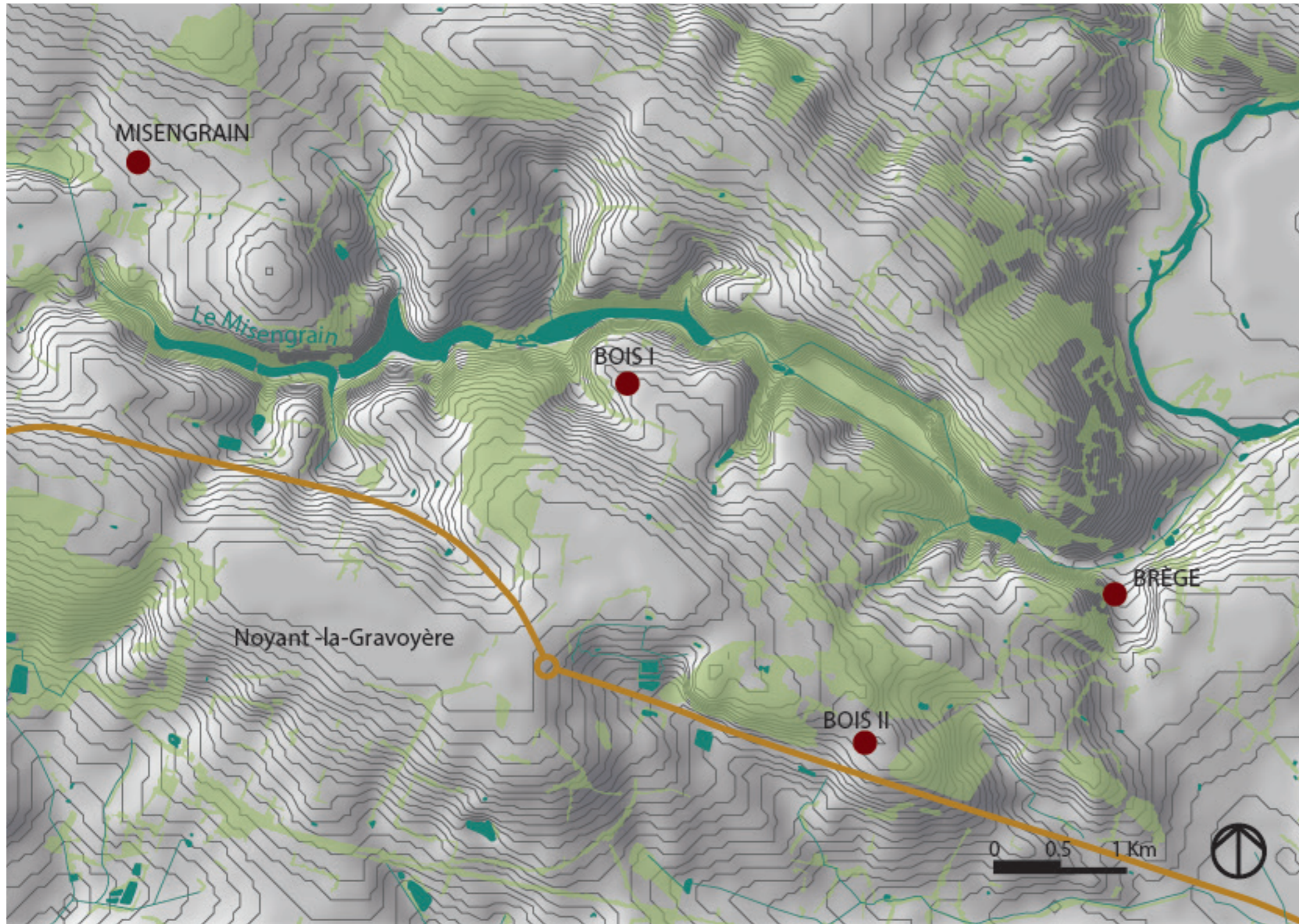


Figure 1: Carte de situation des cités minières de la vallée du Misengrain. Source: production personnelle

Lorsque l'on considère Bois II il faut tout d'abord prendre en compte son insertion dans le bassin minier du Misengrain.

La topographie caractérisée par un socle géologique particulier influence fortement la vallée. Grâce à la présence du synclinal naît l'activité minière autour du schiste et du fer. L'histoire industrielle est courte mais mémoriellement forte. Aujourd'hui les cités minières à l'échelle de l'intercommunalité ont des formes et des valeurs communes. Au delà de cette unité nous sommes intéressés à la particularité de la cité de Bois II, marquée par son architecture typique, la monumentalité du Carreau en arrière plan et le passage de la départementale à sa limite sud.



Photo 1: Photo de la cité minière en 1920.
Source : Sur les pas des Mineurs de fer



Photo 2: Photo de la cité minière en 2019.
Source: photo personnelle

SENSIBILITÉ

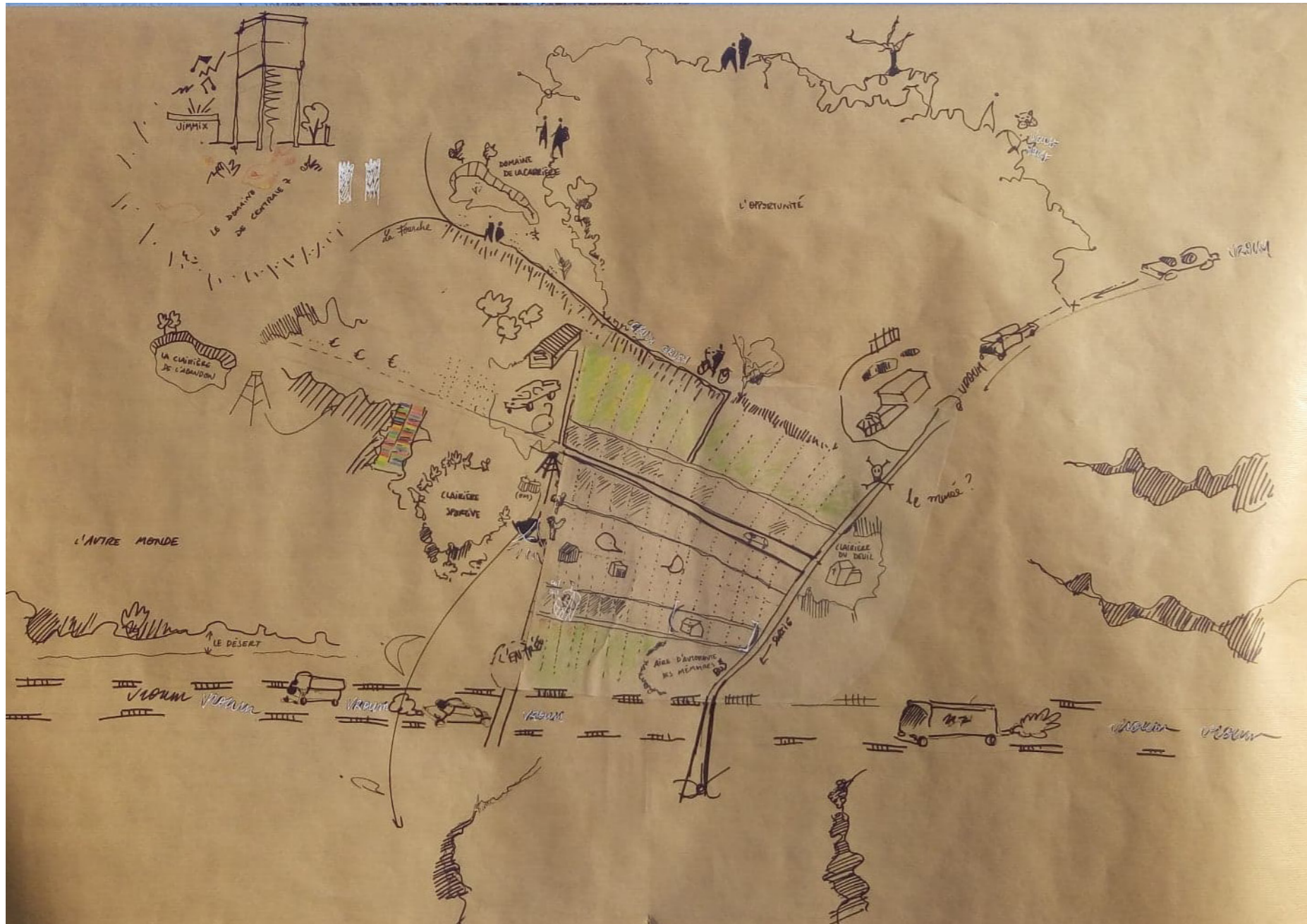


Figure 2: Carte sensible reflétant l'approche du site suite à une exploration. Source: production personnelle

Notre première approche de découverte de la cité conduisait à la création d'un portrait de site. Nous avons décidé de retranscrire notre appréhension du lieu sous forme de carte sensible, en re-définissant les limites du cadre d'étude.

Les points de vue, l'appropriation des habitants, la recolonisation végétale ou encore les sons ont marqué notre visite. Ils participent à la construction du caractère de Bois II au même titre que l'architecture ou les bâtiments industriels, témoins du passés.

Nous avons identifié sur cet espace de nombreuses qualités et diverses centralités. Nous choisissons de nous réapproprier les lieux en les nommant. Le Carreau, la place du village, l'Opportunité ou encore l'Autre Monde seront des points essentiels dans le développement futur de notre réflexion.



Photo 3, 4 et 5 : Approche sensible des lieux autour de la cité Bois II
Source: photo personnelle

HYPOTHÈSES ET ENJEUX

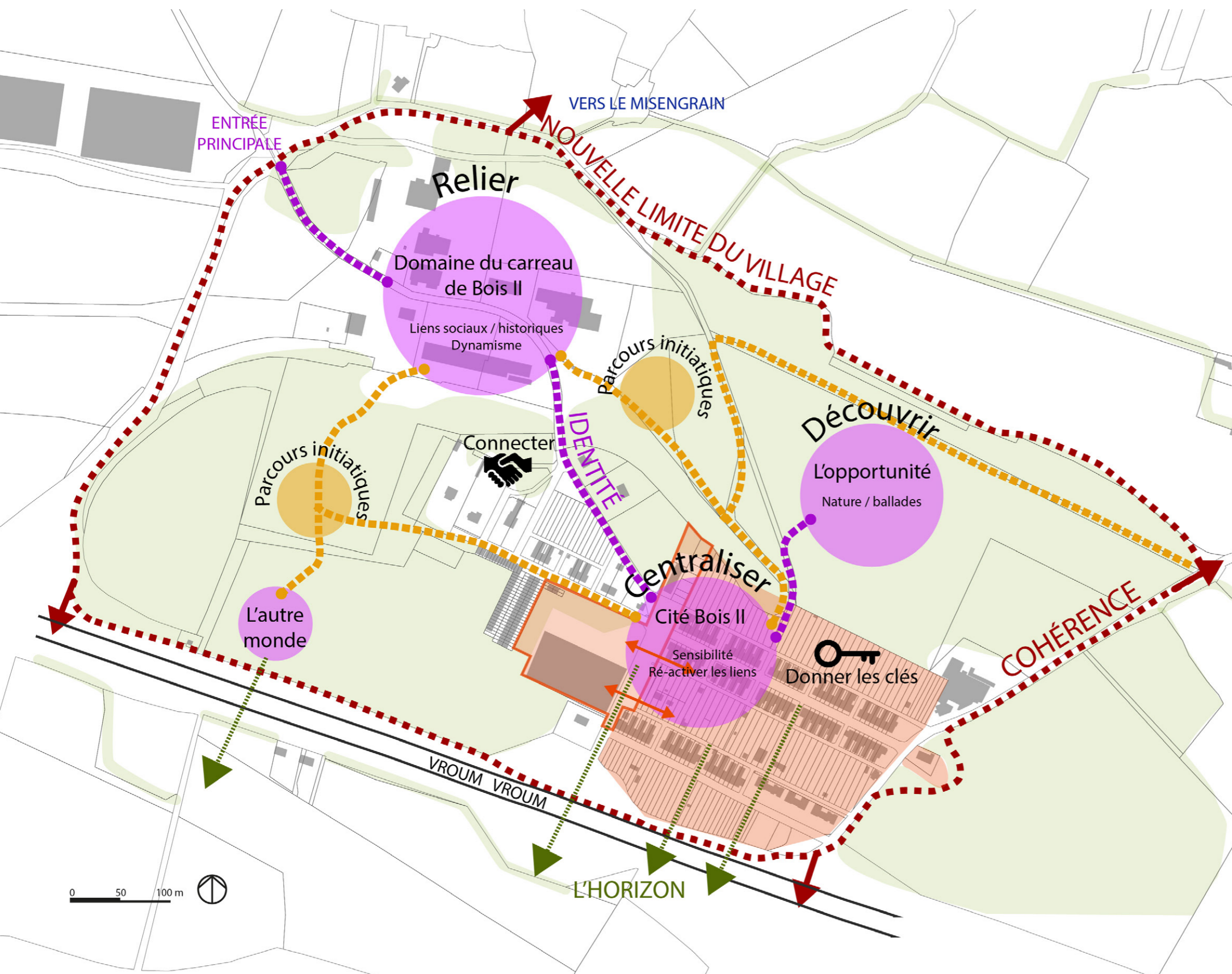


Figure 3: Carte des hypothèses formulées pour le territoire autour de la cité Bois II. Source: production personnelle

L'hypothèse est de formuler une nouvelle limite du territoire autour de la cité Bois II.

1- LE VILLAGE

L'objectif premier est de créer un «Village» regroupant l'ancien site industriel, les nombreux boisements environnants et la cité minière de Bois II. Cette nouvelle limite permet de recréer de la cohérence.

Regroupement de 3 pôles :

- Domaine du Carreau de Bois II
- L'Opportunité
- Cité minière de Bois II

Connexion des pôles afin d'unir le village et d'obtenir une unité sur une échelle plus large.

Affirmer la nouvelle entrée de la cité Bois II en traversant le domaine du Carreau et ainsi limiter les flux routiers autour de la cité.

2- LES CENTRES

Chaque pôle a une fonction spéciale.

Le domaine du Carreau est un centre d'art et de mémoire qui possède actuellement une forte dynamique, à conserver et développer.

L'Opportunité et l'Autre Monde sont considérés comme de vastes espaces boisés qui doivent se connecter au tissu urbain. Les ballades et les parcours initiatiques sont à étendre sur la zone.

La cité minière Bois II doit ré-activer les liens en son sein entre les habitants mais aussi avec son environnement proche. Il faut donner les clés aux habitants dans le but de participer au ré-aménagement de leurs espaces.

3- L'HORIZON

L'Horizon est une ouverture sur le paysage extérieur et doit permettre d'élargir le déplacement des habitants dans le territoire riche de la vallée du Misengrain.

LEVIER CULTURELS



Figure 4: Affiche d'événement culturel sur le domaine du Carreau. Source: production personnelle.

Le temps du festival va permettre de réunir le domaine du Carreau avec celui des habitations de BOIS II. C'est l'opportunité de réunir et de rassembler pendant quelques jours des voix d'ici, et d'ailleurs dans un lieu unique, empreint d'un patrimoine architecturale emblématique.

Réuni autour d'une volonté artistique, ce temps est lieu de discussion, d'échange et de partage. Cet événement est un premier pas pour relier les différentes polarités de ce territoire.

le patrimoine bâti remarquable, est relié grâce à des sentiers. Ceux-ci forment des boucles, qui relient le quartier de Bois II et le domaine du Carreau. Ces entrelacs piétons offrent une promenade de sous bois, entre héritage des habitats miniers et vestiges remarquable de cette époque industrielle.

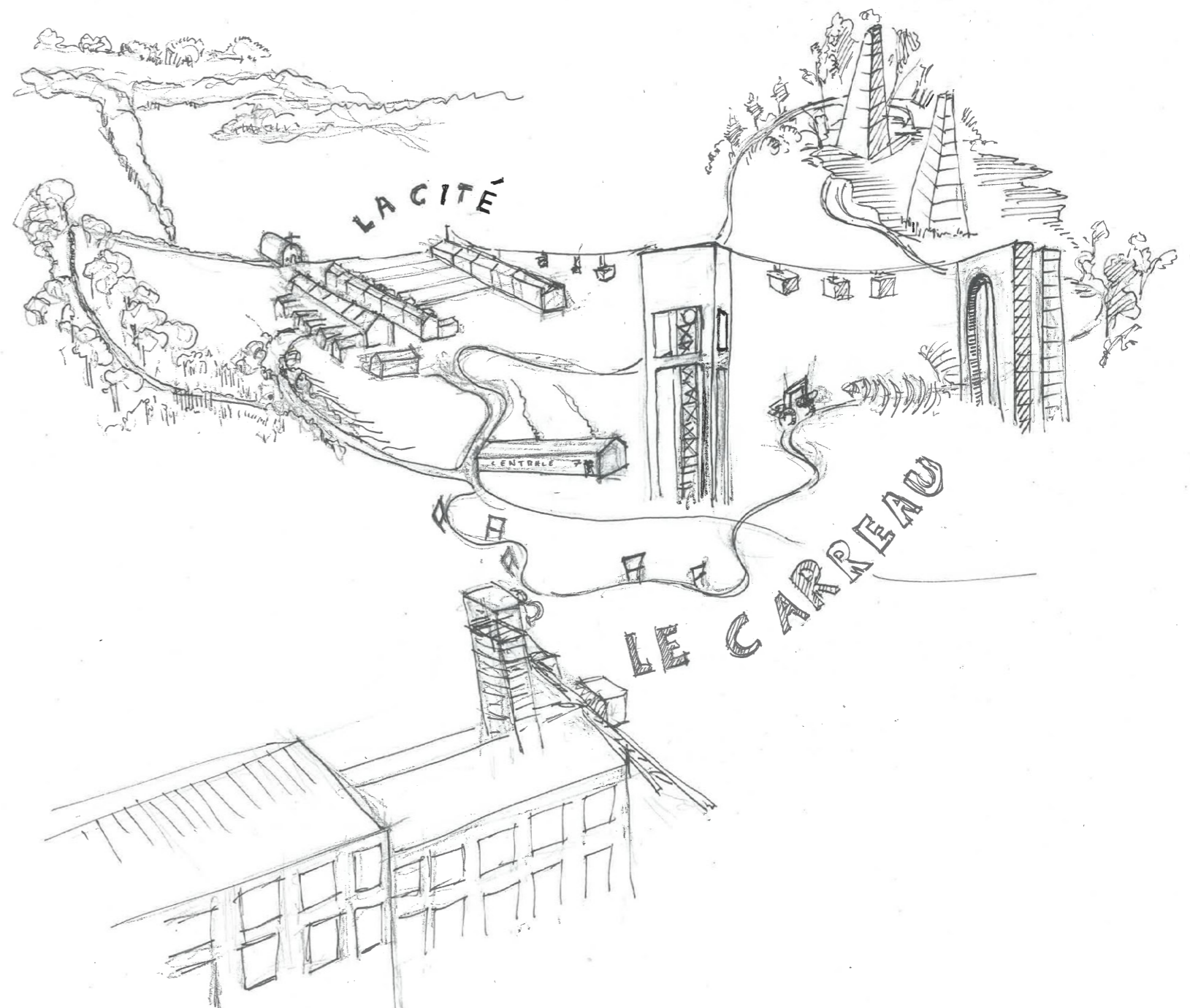


Figure 5: Relier la cité et le Carreau par des cheminement artistiques et patrimoniaux. Source: production personnelle.

ZOOM SUR LA CITÉ MINIÈRE



Figure 6: Schéma de proposition pour les circulations au sein de la cité minière. Source: production personnelle

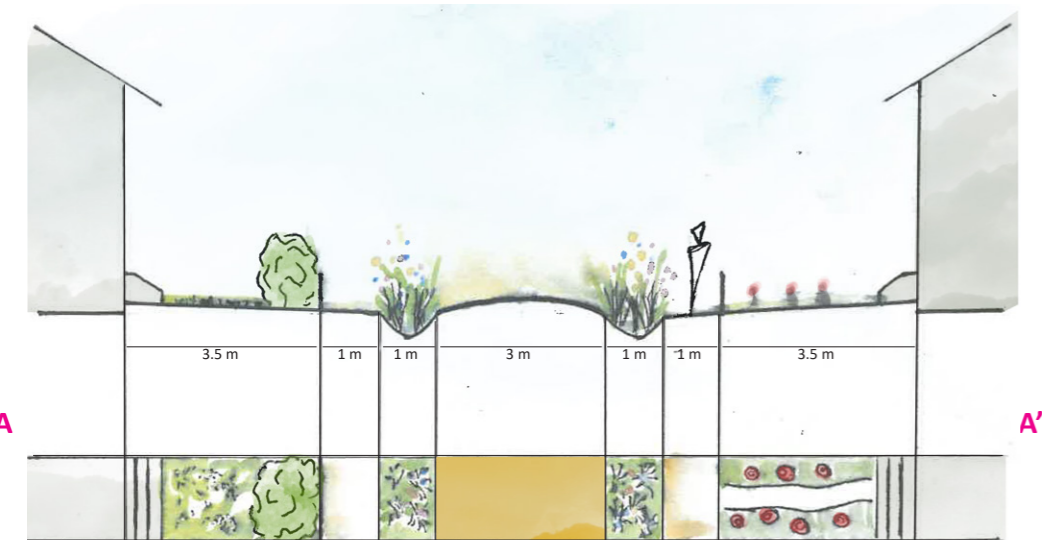


Figure 7: Coupe de principe de la rue principale de la cité Bois II. Source: production personnelle

La requalification de la cité passe par la création d'une nouvelle typologie de l'avenue principale, des venelles et des axes traversants.

On se rapproche du modèle ancien, en créant **un espace plus accessible pour les piétons**. Cela en enlevant la possibilité de stationnement et en mettant en place un traitement des sols différents pour ralentir les riverains, et aussi, des noues dans l'alignement des habitations.

Le sol des venelles est lui aussi traité différemment avec un revêtement carrossable en laissant les habitants se garer sur leurs parkings ponctuels.

Quant aux axes traversants nous souhaitons les prolonger à travers les jardins de l'îlot principal, afin d'**allonger les perspectives**.

Enfin les modules de jardin seront à penser **par et avec les habitants**. Il faut donc initier la concertation par un premier dédic.

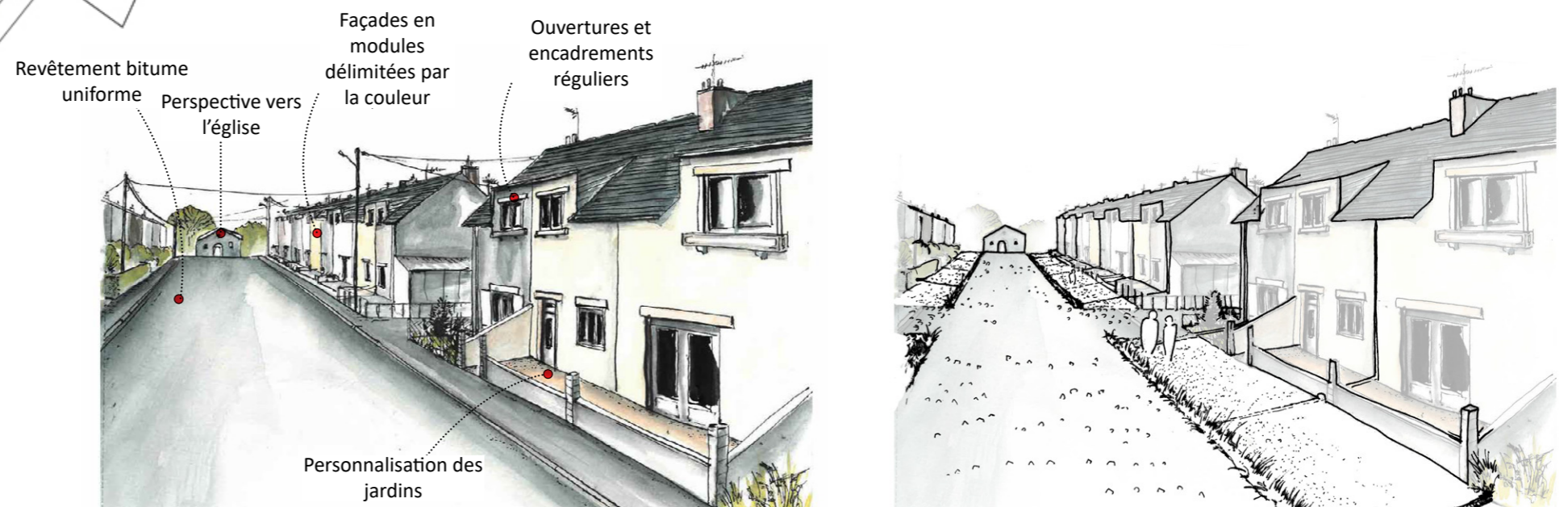


Figure 8: L'avant - après de la rue principale. Source: production personnelle

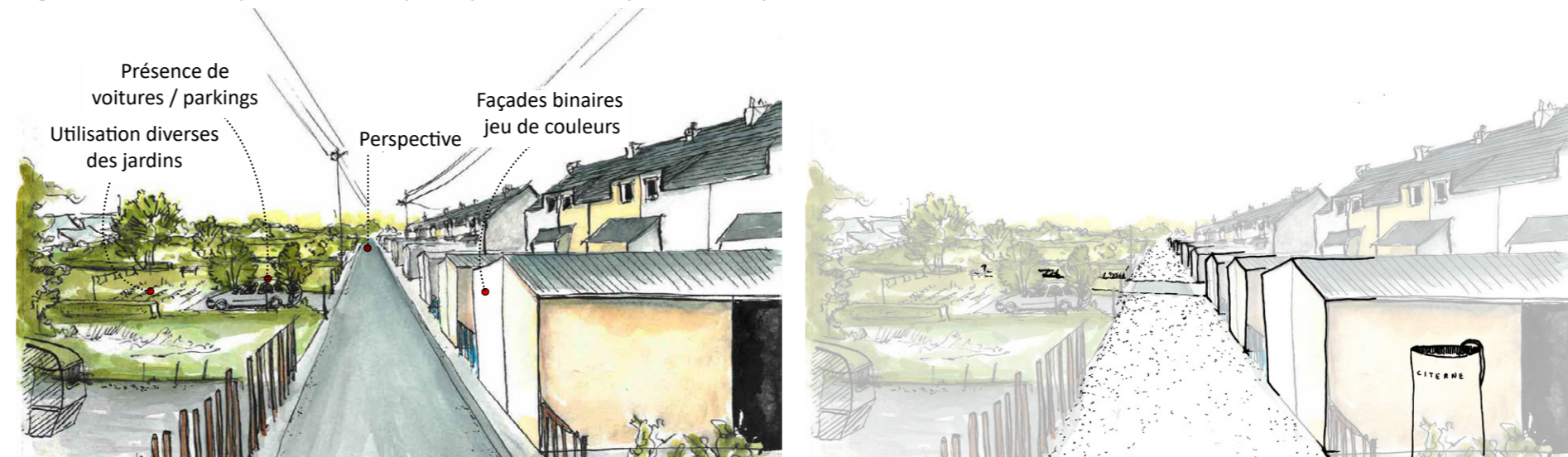


Figure 9: L'avant - après des venelles en arrière. Source: production personnelle

ZOOM SUR L'ESPACE PUBLIC



Figure 10: Schéma d'aménagement de la nouvelle centralité de la cité minière. Source: production personnelle

Un deuxième focus a été réalisé autour d'un espace habité, la place centrale. Elle pourrait être renommée place du Carreau, rapport à son insertion sur la voie portant ce nom. Nous avons cherché à **redonner de la lisibilité** à un espace construit pour la voiture en inversant les rôles. Dans ce scénario, **les piétons deviennent prioritaires et s'approprient l'espace**.

L'ouverture de la salle commune sur la chenaie permet la création d'un espace festif espace extérieur. La typologie du sol dessine un **espace partagé** et le réaménagement de l'espace de loisirs apporte confort et praticité (repositionnement ordures ménagère, service de transport avec un arrêt de bus).

Cet espace redessine une entrée de village, se positionne comme une nouvelle centralité et amène vers la perspective de la cité. L'objectif est aussi de **reconnecter les jardins avec la zone de loisirs** et de créer un espace de rencontre plus accessible et sécuritaire pour le vivre ensemble.



Photos 6: Ouverture sur le paysage bocager. Source: photo personnelle

Photos 7: Etat actuel de la place à proximité de la salle des fêtes. Source: photo personnelle



Figure 11: Perspective de l'aménagement de la nouvelle centralité de la cité minière. Source: production personnelle